La demande de la marque Guid’Asso se fait en deux temps :

1. Remplir le questionnaire sur Démarches Simplifiées

**Information** : [https:/www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-guid-asso-information-aura](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-guid-asso-information-aura)

1. Répondre aux questions ci-dessous et transmettre le document dans les pièces à joindre sur Démarches Simplifiées.

**Questions complémentaires – Guid’Asso**

**Pour la marque « Information »** :

* L’accueil est-il organisé pour être accessible à toutes et tous, horaires, lieux, visibilité du local etc ?
* L’ouverture du lieu est-il accessible à toutes types d’associations (sans conditions d’activités ou de typologie) ?
* La structure possède-t-elle des ressources à mettre à disposition des associations (documentation) ?
* La structure peut-elle apporter des connaissances de base sur le fonctionnement associatif : créer son association, loi 1901, questions de gouvernance, les statuts, les financements possibles etc)
* La structure a-t-elle une habitude de travail en réseau ? Quels sont les partenariats existants sur le territoire ?
* Quel est le volume actuel d’associations ou de bénévoles accueillis et accompagnés, informés ?
* Pouvez-nous nous transmettre votre dernier rapport d’activités ou une présentation de vos actions (plaquettes, site internet etc) ?